

**COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN**  
**SÉANCE PUBLIQUE – PROCÈS-VERBAL**  
**14 JANVIER 2020 – 16 H 17**  
**SALLE COMMUNAUTAIRE – ONE PEEL PLAZA**

---

**PRÉSENTS**

**Commissaires**

Edward Keyes, président  
Douglas Jones, secrétaire  
Gary Sullivan  
Don Darling  
Michael Costello  
Maïke White

**Membres du personnel**

Bruce Connell, chef de la police  
Tanya LeBlanc, inspectrice, chef de la direction  
Marven Corscadden, directeur du développement des affaires  
et de l'efficacité organisationnelle  
Daphne Waye, secrétaire de séance

**Absents**

Jeff McAloon, vice-président

**1. Ouverture de la séance**

Le président Keyes souhaite la bienvenue à tous à la séance publique du 14 janvier 2020 et ouvre la séance.

**2. Approbation des procès-verbaux**

**2.01 Procès-verbal du 10 décembre 2019**

Sur la proposition du commissaire White  
Appuyé par le secrétaire Jones

***IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion publique du 10 décembre 2019 du Conseil des commissaires de police de Saint John soit approuvé. (O2001-01)***

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

Le président Keyes mentionne la réception d'une lettre du maire Don Darling concernant l'ajustement budgétaire des forces de police de Saint John, qui sera le point 8.12 de l'ordre du jour le 14 janvier 2020.

Sur la proposition du secrétaire Jones

Appuyé par le commissaire White

***IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour de la réunion du 14 janvier 2020 du comité des commissaires de police de Saint John soit adopté, auquel est ajouté le point 8.12. (O2001-02)***

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

### 4. Divulgence des conflits d'intérêts

4.01 Aucun membre n'est en conflit d'intérêts avec un point de l'ordre du jour.

### 5. Résolutions en bloc

5.01 Il n'y a pas de point de Résolutions en bloc.

### 6. Délégations et présentations

6.01 Il n'y a pas de délégations ou de présentations à cette réunion.

### 7. Examen des questions non incluses dans les résolutions en bloc

7.01 Il n'y a aucune question non incluse dans les résolutions en bloc

### 8. Correspondance générale

#### 8.01 Rapport mensuel interne

Le chef Connell indique que, au cours de la période du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 31 décembre 2019, il y a eu une (1) plainte, une (1) correspondance de courtoisie et aucun (0) grief.

Le secrétaire Jones pose une question au chef au sujet des griefs de 2019 à la fin de l'exercice, beaucoup plus nombreux que les années précédentes. Le chef Connell répond que chaque année il peut y avoir des griefs concernant la convention collective. Trois à quatre des huit griefs reçus en 2019 ont été retirés par l'Association de police de Saint John (SJPA) avant d'être soumis à l'arbitrage, et les autres griefs sont à l'étape de l'arbitrage.

Sur la proposition du commissaire Costello

Appuyé par le commissaire White

***IL EST RÉSOLU que le rapport mensuel interne pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 31 décembre 2019 soit reçu et déposé. (O2001-03)***

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

### **8.02 Budget de la Commission de police – Résultats financiers de novembre 2019**

Le but de ce rapport est de fournir au comité une mise à jour mensuelle du budget sur les 151 208 \$ versés au budget de fonctionnement de la force policière pour l'exercice 2019 et alloués spécialement au Comité aux fins de son fonctionnement.

Le rapport est accompagné d'un rapport budgétaire détaillé et d'une analyse des écarts budgétaires qui mettent en évidence tout écart significatif (> 7 000 \$) pour chacun des douze (12) comptes budgétaires attribués au comité des commissaires de police de Saint John.

Pour la période se terminant le 30 novembre 2019, le comité des commissaires de police de Saint John affichait un déficit de 37 594 \$, soit (28, 93%). Le secrétaire Jones tient à exprimer sa reconnaissance à M. Corscadden et à son équipe qui ont analysé ces écarts budgétaires, et déclare que, avec les changements apportés, c'est très facile à comprendre. M. Corscadden déclare que, en ce début du processus de fin d'exercice, ils reçoivent toutes les factures de frais des fournisseurs pour clôturer l'année.

Sur la proposition du secrétaire Jones  
Appuyé par le commissaire White

***IL EST RÉSOLU que le comité des commissaires de police de Saint John reçoive et dépose le Budget de la Commission de police de Saint John – Résultats financiers de novembre 2019. (C2001-04)***

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

### **8.03 Renouvellement de l'adhésion à l'Association canadienne de gouvernance de police (ACGP) pour 2020**

Un courriel a été reçu de l'Association canadienne de gouvernance de police (ACGP) concernant le renouvellement de notre adhésion pour l'exercice 2020-2021. Le président Keyes affirme que le comité des commissaires de police de Saint John fait partie de ce groupe depuis un certain nombre d'années, et que la cotisation annuelle est de 1 152 \$ en raison de la taille du service, soit de 101 à 250 membres. Le secrétaire Jones déclare que la valeur de l'adhésion à cette association repose sur l'apprentissage et sur la formation sur les questions de gouvernance liées aux forces policières et que, bien qu'il fasse partie du comité depuis peu, il juge insuffisant l'effort en formation, en regard des nombreux changements récents. À l'occasion d'une réunion du comité, il recommande d'envisager des mesures à prendre en matière de gouvernance et de formation et ce qui conviendrait à une commission de cette taille. Le président Keyes répond que, compte tenu des réalités financières auxquelles la Ville de Saint John est confrontée et de l'incidence qu'elle aura sur la Force policière de Saint-John, il est probable que l'offre de

l'ACGP mérite examen. Il propose aussi de déplacer ce point à la réunion de février pour en étudier les avantages. Il ajoute que cela nécessite généralement de participer au congrès annuel, plutôt fort coûteux pour le comité parce que cet événement n'a généralement pas lieu dans l'Est du Canada. Il propose aux membres du comité d'examiner leurs options, leur programme du congrès et le contenu de leurs programmes (soit les cours en gouvernance et en gestion financière, notamment). Le secrétaire Jones déclare que les autorités pourront bientôt déterminer ce qui est « agréable à avoir » par rapport à ce qu'il « faut avoir », et que ce pourrait être une dépense discrétionnaire qui, en période de contrainte budgétaire, chaque dollar compte.

Sur la proposition du commissaire White  
Appuyé par le commissaire Costello

***Il EST RÉSOLU que le renouvellement de l'adhésion à l'Association canadienne de gouvernance de police (ACGP) pour l'exercice 2020-2021 soit reporté à la réunion de février 2020 du comité des commissaires de police de Saint John. (C2001-05)***

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

#### **8.04 Budget 2020 de fonctionnement actualisé de la FPSJ et du CCSP**

Pour faire suite aux discussions sur le budget 2020 à la réunion du 12 novembre 2019, le sommaire du document de synthèse comporte ceci :

- Réduire de 327 000 \$ le budget salarial de l'Association des policiers de Saint John et augmenter les heures supplémentaires de 205 000 \$ et les heures de travail au tribunal de 127 000 \$;
- Augmenter les salaires des cadres en 2020 de 1,36 % en apportant l'ajustement correspondant aux coûts des avantages sociaux, comme le requiert le service des finances de la Ville de Saint John le 5 décembre 2019 en vertu de la politique de majoration salariale fondée sur la croissance moyenne des cotisations fiscales de 2018 à 2020.

#### **Dépenses et recettes de fonctionnement**

- Résultats financiers d'octobre 2019 (CDA)
- Projection budgétaire de la fin de l'exercice 2019
- Présentation du budget 2020
- Octobre 2019 (CDA) – Sources de revenus

Le budget de fonctionnement pour 2020 fait l'objet de discussions. Une lettre du Conseil communal (point 8.12) qui approuve l'envoi d'une lettre au comité des commissaires de police de Saint John lui demandant de soustraire 1,175 million de dollars de ce budget. Le secrétaire Jones mentionne que le comité demande généralement au chef et à l'administration de formuler leurs recommandations au comité en matière de stratégies à déployer en 2020 en prévision du budget de fonctionnement de 2021.

Sur la proposition du secrétaire Jones

Appuyé par le commissaire White

***IL EST RÉSOLU que le comité des commissaires de police de Saint John approuve le budget révisé de 2020 pour la Force policière de Saint John et le centre de communication de la sécurité publique (CCSP). (C2001-06)***

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

#### **8.05 Aperçu des résultats financiers de la FPSJ de novembre 2019**

Le présent rapport a pour but de fournir à la Commission une mise à jour de haut niveau chaque mois sur les résultats financiers de la Force policière de Saint-John (FPSJ). Un rapport financier plus complet sera présenté pour la période se terminant le 31 décembre 2019. Un tableau des recettes est ajouté au rapport qui montre qu'elles sont en avance sur le budget parce que les recettes réelles sont de 565 150 \$ affichant un écart de 203 067 \$. Le commissaire Sullivan demande à M. Corscadden où il croyait en venir à la fin de l'exercice, maintenant que décembre est derrière nous. M. Corscadden déclare qu'il est encore trop tôt, car il reste des factures impayées et que chaque année un ajustement des salaires permet de comptabiliser les heures supplémentaires en suspens qui seront bientôt traitées, mais estime que le total se situe en-deçà du budget.

Novembre 2019 : Budget 23 504 074 \$, Réel 23 329 788 \$, Écart 174 286 \$ (0,74 %)

Sur la proposition du commissaire Darling

Appuyé par le commissaire Costello

***IL EST RÉSOLU que le rapport sur les résultats financiers de novembre 2019 du service de police de Saint John soit reçu et déposé. (O2001-07)***

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

#### **8.06 Aperçu des résultats financiers du PSCC de novembre 2019**

L'objectif de ce rapport est de fournir au conseil d'administration une mise à jour de haut niveau chaque mois sur les résultats financiers du Centre de communication pour la sécurité publique (PSCC). Un rapport financier plus complet sera présenté pour la période se terminant le 31 décembre 2019. M. Corscadden déclare que les recettes sont pratiquement égales au budget (écart de 1 250 \$), et que les salaires et le traitement sont 127 925 \$ inférieures au budget alloué. Or, les heures supplémentaires dépassent de 238 693 \$ le budget, car un employé est parti en congé de maladie pendant toute l'année. Ce poste a donc dû être pourvu tout comme les postes vacants non encore pourvus. Il mentionne qu'à la même époque, en 2018, ce montant était de 26 793 dollars inférieurs au budget, mais que, en 2019, les quarts de travail et les heures supplémentaires ont été couverts. Le président Keyes pose une question sur le roulement de personnel au CCSP. M. Corscadden répond qu'on embauche actuellement des opérateurs bilingues au CCSP, rajoutant que leur effectif complet se compose de 20 personnes, et qu'il y en a actuellement 17.

Sur la proposition du secrétaire Jones

Appuyé par le commissaire Costello

***IL EST RÉSOLU que le rapport sur les résultats financiers de novembre 2019 du centre des communications de la sécurité publique (CCSP) soit reçu et déposé. (O2001-08)***

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

### **8.07 Faits saillants du rapport mensuel d'activités : Décembre 2019**

Le chef Connell tient à souligner que les appels de service se sont accrus de 1 657 de 2018 à 2019. Ces appels concernaient surtout les dossiers de santé mentale qui ont fait l'objet de 257 appels de plus (1 624 appels de service liés à la santé mentale en 2019). Il tient aussi à souligner l'équipe auxiliaire a travaillé 2 580 heures, soit l'équivalent d'environ 50 heures par semaine, un chiffre important puisque 2019 marquait la 20<sup>e</sup> année du programme, et une quantité importante d'heures que l'équipe auxiliaire et l'équipe de services aux victimes ont rendues à leur communauté et à la police de Saint John. La discussion porte sur le temps consacré aux appels relatifs à la santé mentale. Le chef Connell déclare qu'il s'agit d'une ponction importante des ressources, car les appels nécessitent généralement deux agents et peuvent prendre de trois à sept heures, car ils ont le devoir de diligence.

Appels de service traités par le CCSP pour la FPSJ seulement – 4 536 appels en décembre; Rapports d'incident – Dossiers de police générés à la suite d'appels de service (tous les appels ne donnent pas lieu à des dossiers) 736 rapports en décembre; Crimes violents – voies de fait, vols qualifiés, infractions relatives aux armes, menaces – 75 dossiers en décembre; Crimes contre les biens – vols, introductions par effraction, possession de biens volés, méfaits – 182 dossiers en décembre; *Loi sur la santé mentale* – 32 dossiers en décembre; appels de service liés à la santé mentale (incidents liés ou causés par des problèmes de santé mentale) – 139 dossiers en décembre; arrestations – 140 dossiers en décembre; conduite avec facultés affaiblies – 7 dossiers en décembre; accidents de véhicules automobiles – 236 dossiers en décembre; émission de contraventions – 109 contraventions émises en décembre; Salle communautaire (organismes externes) – 10,50 heures en décembre; Formation – 1 098 heures en décembre; Auxiliaire – 157 heures en décembre.

Sur la proposition du commissaire Costello

Appuyé par le secrétaire Jones

***IL EST RÉSOLU que les faits saillants du rapport mensuel d'activités : décembre 2019 soient reçus et déposés. (O2001-09)***

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

***Le commissaire Darling entre en salle de réunion à 16 h 39.***

### 8.08 Rapport sur les maladies de longue durée

L'objectif de ce rapport est de fournir au comité une mise à jour sur la maladie de longue durée, sur l'invalidité de longue durée (ILD), sur l'indemnisation des travailleurs et sur les employés affectés à des tâches allégées pendant la période se terminant le 31 décembre 2019.

Ce rapport comporte deux sections : l'Association des policiers de Saint John (SJPA) et la section 486. Le secrétaire Jones demande quel était le nombre total d'employés de l'organisation. Le chef Connell répond que 139 font partie de la SJPA, dont 8 du côté de la direction assermentée, 46 font partie de la section locale 486 et du CCSP, et que ces chiffres fluctuent. Le secrétaire Jones déclare que 10 % de l'effectif est en congé de maladie, ce qui, selon lui, est élevé. M. Corscadden déclare que ce nombre a augmenté au cours des deux dernières années, et que dix personnes sont inscrites au programme de retour au travail (affectation à des tâches allégées) et à l'obligation d'adaptation (tâches modifiées, restrictives) : ces personnes sont dans le bâtiment et ne sont pas malades, mais elles ne font pas 100 % de leurs tâches régulières. Il déclare que les employés qui reprennent le travail sont très positifs. Leurs superviseurs travaillent avec eux pour qu'ils reprennent leurs tâches régulières, mais malheureusement, il faut plus de temps que prévu, car il leur faut travailler en étroite collaboration avec leurs médecins.

Le secrétaire Jones demande s'ils obtiennent toutes les ressources nécessaires pour traiter cette question. M. Corscadden affirme qu'ils discuteront avec la SJPA sur la manière dont ils peuvent collaborer à mieux les gérer. Le commissaire Darling demande s'ils ont toujours des obligations envers les personnes en congé de maladie non lié au travail, ce que M. Corscadden répond qu'ils ont des obligations, oui. Le commissaire Darling demande aussi si quelqu'un dans l'organisation est en invalidité de longue durée. M. Corscadden répond non, pas actuellement dans le programme d'invalidité de longue durée d'un tiers.

Sur la proposition du commissaire White  
Appuyé par le commissaire Darling

***IL EST RÉSOLU que le rapport sur les maladies de longue durée soit reçu et déposé.  
(O2001-10)***

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

### 8.09 Normes de police du Nouveau-Brunswick – Activités à risque obligatoires pour l'examen de l'assurance de la qualité de 2019.

On informe le comité que les services de police du Nouveau-Brunswick devront tous produire un rapport annuel au plus tard le 31 mars de chaque année, comme le prévoit l'ORG 3.2 des Normes de police du Nouveau-Brunswick. En conséquence, le rapport annuel 2019 de la Force policière de Saint John sera publié le 31 mars 2020.

Le rapport annuel comprend les éléments suivants :

- exemplaire du plan pluriannuel ou stratégique de la Force (prescrit par la norme ORG 3.1);
- mesures de rendement et résultats obtenus;
- plaintes contre la force policière ou ses membres;
- états financiers des coûts associés à la force policière concernée;
- faits saillants des principales consultations sur les services de police communautaires; et
- un aperçu des niveaux de dotation en personnel, qui comprend : (*doit inclure les postes établis répartis par députés et civils ou employés de la fonction publique*)
  - le nombre de postes vacants;
  - le nombre de départs à la retraite;
  - le nombre de nouvelles embauches;
  - la répartition des employés selon leur langue, leur sexe et leurs années de service.

En plus des informations demandées pour la production du rapport annuel, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique demandera à obtenir ceci :

- Informations sur l'inventaire de la flotte comme l'*inventaire des véhicules identifiés, banalisés, des motocyclettes, des véhicules spécialisés* notamment; et
- Un exemplaire du plan de formation obligatoire de la Force pour les premiers secours et la réanimation cardiorespiratoire ainsi que pour les armes à feu et autres options de recours à la force (prescrites par la norme PER 2).

Sur la proposition du commissaire White

Appuyé par le commissaire Costello

***IL EST RÉSOLU que le comité des commissaires de police de Saint John reçoive et dépose le rapport Normes de police du Nouveau-Brunswick – Activités à risque obligatoires pour l'examen de l'assurance de la qualité de 2019. (O2001-11)***

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

#### **8.10 Étude sur la réforme des forces de police visant la réduction des coûts**

Le commissaire Darling demande que l'article complet de l'édition du *Telegraph Journal* du 8 janvier 2020 intitulé « How to reform police forces to lower costs » soit inscrit à l'ordre du jour pour que l'on étudie et discute de son contenu alors que l'on élabore toujours des plans et travaille dans la durée.

Sur la proposition du commissaire Costello

Appuyé par le secrétaire Jones

***IL EST RÉSOLU que le commentaire contenu dans le Telegraph Journal du 8 janvier 2020 intitulé « How to reform police forces to lower costs » ainsi que le rapport intitulé « Where to Draw the BlueLine: How Civilians and Contractors can let police do the policing » soient reçus et déposés. (O2001-12)***

À l'issue du vote, la motion est adoptée.



### 8.11 Nomination du comité exécutif de 2020 (président, vice-président, secrétaire)

Le président Keyes souhaite mentionner que conformément aux règlements de 2012 concernant les procédures du comité des commissaires de police de Saint John en vertu de l'article 11, le comité doit élire des membres pour agir à titre de président, de vice-président et de secrétaire pendant douze mois, et ils doivent être les signataires autorisés du comité et faire partie du comité exécutif.

À la réunion du comité plénier du 14 janvier 2020, les membres suivants ont été élus pour faire partie du comité exécutif de 2020. Le président Keyes mentionne que le vice-président Jeff McAloon a informé le comité à la réunion du 10 décembre 2019 qu'il ne terminerait pas un mandat complet en raison de son horaire de travail chargé.

Les informations suivantes doivent maintenant être ratifiées en séance publique :

Président : Edward Keyes  
Vice-président : Douglas Jones  
Secrétaire : Michael Costello

Sur la proposition du commissaire Darling

Appuyé par le commissaire Costello

***IL EST RÉSOLU qu'Edward Keyes soit élu président, Douglas Jones, vice-président et Michael Costello, secrétaire, conformément à l'article 11 du règlement de 2012 relatif aux procédures du comité des commissaires de police de Saint John pendant un mandat de douze mois, et qu'ils soient les signataires autorisés du comité et soient du comité exécutif. (O2001-13)***

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

### 8.12 Lettre du Conseil communal concernant le budget 2021 de fonctionnement de la FPSJ

Une lettre datée du 14 janvier 2020 du maire Darling au sujet de l'*Ajustement budgétaire – Force policière de Saint John* a été reçue. Il y déclare que les défis actuels de la Ville en matière de durabilité sont bien documentés et qu'un plan visant à combler le déficit prévu de 10 millions de dollars de la Ville en 2021 et en 2022 a été présenté à la séance publique du comité le 2 décembre 2019, puis a par la suite fait l'objet d'une résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil communal ce même soir.

### Comité – 2 décembre 2019

Sur la proposition du maire adjoint McAlary, appuyé par le conseiller Merrithew;

*IL EST RÉSOLU que, comme le recommande le directeur municipal dans le rapport présenté intitulé M&C 2019-323 Workforce Adjustments – Addressing the Deficit 2021 and 2022, le Conseil communal ordonne au directeur municipal de s’attaquer à 50 % de la totalité du déficit en 2021 et en 2022 par des remaniements de l’effectif et des changements à la politique du personnel; et que le directeur municipal soit autorisé à prélever jusqu’à 2 millions de dollars sur les fonds de réserve de restructuration pour faciliter ou inciter des départs anticipés pour réaliser toute réduction nécessaire de l’effectif.*

Motion adoptée.

Pour assurer une répartition juste et équilibrée des déficits prévus de la ville en 2021 et en 2022, le Conseil communal informe le comité des commissaires de police de Saint John qu’une part proportionnelle du déficit global prévu de la Ville en 2021 et en 2022 (actuellement estimé à 10 millions de dollars par an) sera exigée de la force policière par des réaménagements de l’effectif et des changements à la politique du personnel. Il s’agit de 1,175 million de dollars par an en ajustements de coûts liés à l’effectif.

Le président Keyes affirme qu’il souhaite que l’on transmette la lettre du maire Darling au chef Connell pour qu’il élabore un plan pour 2021, car il devra commencer à prendre des mesures dans un avenir très rapproché après consultation de la FPSJ et le comité pour savoir où ils trouveront les économies demandées par le Conseil communal correspondant à la réduction de leur budget de 2021 de 1,175 million de dollars.

Le commissaire Sullivan déclare qu’il est heureux que l’on reçoive ces informations maintenant, car elles sont très différentes de celles qu’ils recevront en novembre 2020 pour apporter les changements pour janvier 2021, car il s’agit de la procédure appropriée pour permettre au chef Connell et au nouveau chef de mettre en place les plans.

Le commissaire Darling souligne le déficit de 10 millions de dollars et la résolution concernant le directeur municipal de traiter 50 % du déficit en 2021-2022 par des ajustements de la main-d’œuvre et des changements de politique du personnel, et que la Commission garde toute la souplesse nécessaire pour trouver les mesures de réduction du déficit grâce à des initiatives de la main-d’œuvre jugées les plus appropriées, y compris, le gel des salaires, l’attrition naturelle, les indemnités de départ, les éventuelles incitations au départ volontaire, les initiatives d’efficacité, la civilisation de certains services de police et les réductions de service.

Le secrétaire Jones et le président Keyes déclarent tous deux que, grâce aux rapports du Conseil, ils savent que la réduction sera importante et que le nouveau chef en était conscient. Le commissaire Darling déclare aussi que le chef de l’Association des policiers de Saint John a été informé des défis auxquels ils sont confrontés avant Noël, et que le conseil a donné la directive au directeur municipal de traiter 50 % de la totalité du déficit en 2021 et en 2022 au moyen d’ajustements de la main-d’œuvre.

Sur la proposition du secrétaire Jones  
Appuyé par le commissaire White

*IL EST RÉSOLU que le comité des commissaires de police de Saint John renvoie la lettre datée du 14 janvier 2020 de maire Darling au sujet des ajustements budgétaires – Force policière de Saint John au chef de la police. (O2001-14)*

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

**9. Levée de la séance**

Sur la proposition du commissaire White

Appuyé par le commissaire Costello

*IL EST RÉSOLU que la séance publique soit ajournée à 16 h 56.*

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

Le président Edward Keyes

Le vice-président Jeff McAloon